

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

OPH Rochefort Habitat Océan
(17)
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Pouvoir adjudicateur**

OPH ROCHEFORT HABITAT OCEAN
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex
Tel : 05 46 82 28 10
E-mail : c.curvat@oph-rochefortocean.fr
Adresse internet : <http://www.oph-rochefortocean.fr>
Profil d'Acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

MISSION D'ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET DE REMPLACEMENT DE COMPOSANTS 2023

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

Le marché prend effet à sa notification pour une durée de 15 mois auxquels s'ajoute la période de garantie de parfait achèvement.

Modalités d'attribution

Il n'est pas prévu de lots, de tranches.

Une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire est prévue : PSE 01 - Suivi et Réception des travaux de GE
Les soumissionnaires devront chiffrer la PSE obligatoire prévue ci-dessus sous peine de voir leur offre rejetée.

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection

Jugement des offres

Valeur technique : 60%
Prix : 40 %

Les sous-critères et modalités de notation sont précisés dans le règlement de consultation.

Date limite

Date de clôture : **Jeu**di 28 juillet 2022 - 12:00

Autres informations

Le tribunal territorialement compétent est :
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :
Greffe du Tribunal Administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis

23 juin 2022